

PORTANT EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION 2021-2022

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le décret n°2020-1527 en date du 7 décembre 2020 portant création de l'établissement public expérimental (EPE) Université Clermont Auvergne (UCA) ;

Vu les statuts de l'UCA ;

Vu la délibération n°2021-12-17-06 du conseil d'administration de l'Université Clermont Auvergne du 17 décembre 2021 donnant délégation au Président pour l'attribution des prix de concours, des bourses à la mobilité et toute aide individuelle, dans la limite des crédits alloués à ces dispositifs ;

Vu les commissions d'exonération en date du 14/01/2021, du 28/01/2021, du 11/02/2021, du 08/09/2021 ; du 23/09/2021 ; du 14/10/2021 ; du 18/11/2021 ; du 09/02/2021 ;

ARRETE

Article 1 :

Les étudiants de la liste annexée au présent arrêté sont exonérés des droits d'inscription pour l'année universitaire 2021-2022.

Les sommes correspondantes seront financées par l'éOTP DU98FSDI social.

Article 2 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'UCA sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/12/2021

 Le Président

Le Directeur Général des Services

Mathias BERNARD



- Transmis au contrôle de légalité le 22 DEC. 2021

- Publié le

22 DEC. 2021

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

Composante	N° Etu	Nom-Prénom	Niveau	Proposition commission	Montant Exonération accordée	Commission du (date)
Centre FLEURA				Favorable	380,00	14/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	14/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	14/01/2021
ED LSHS				Favorable	380,00	14/01/2021
ED LSHS				Favorable	380,00	14/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 600,00	28/01/2021
ED LSHS				Favorable	380,00	11/02/2021
ED LSHS				Favorable	380,00	11/02/2021
IIA				Favorable	170,00	11/02/2021
UFR de Médecine				Hors commission	330,00	Hors commission
UFR STAPS				Favorable	243,00	08/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	08/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	08/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	08/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	1 550,00	08/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	08/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	08/09/2021
UFR d'Odontologie				Favorable	243,00	23/09/2021
UFR LCC				Favorable	170,00	23/09/2021
UFR de Chimie				Favorable	243,00	23/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	23/09/2021
Centre FLEURA				Favorable	3 200,00	23/09/2021

UFR LCSH					Favorable	170,00	14/10/2021
UFR LCSH					Favorable	170,00	14/10/2021
UFR Médecine/ Pharmacie					Défavorable	330,00	14/10/2021
UFR PSSSE					Favorable	170,00	18/11/2021
ECOLE							
D'ECONOMIE					Favorable	170,00	09/12/2021
ISIMA					Favorable	243,00	09/12/2021
ED LSHS					Favorable	380,00	09/12/2021
ED LSHS					Favorable	380,00	09/12/2021
Total						46 862,00	